

## Quiz 1 – Questionnaire de positionnement (début de formation)

Objectif : évaluer les connaissances initiales des participants.

1. La location saisonnière correspond généralement à :
  - A. Une location de courte durée à une clientèle de passage
  - B. Une location de résidence principale
  - C. Une location commerciale
  - D. Une location supérieure à 3 ans

Réponse : A
  
2. Le mandat de location saisonnière doit obligatoirement :
  - A. Être écrit et signé par le mandant
  - B. Être verbal
  - C. Être signé uniquement par le locataire
  - D. Être validé par la mairie

Réponse : A
  
3. Le dépôt de garantie dans une location saisonnière sert à :
  - A. Garantir les dégradations éventuelles
  - B. Payer la taxe foncière
  - C. Remplacer l'état des lieux
  - D. Payer les charges de copropriété

Réponse : A
  
4. La location saisonnière peut être encadrée par :
  - A. Le règlement de copropriété
  - B. Le bail commercial
  - C. La taxe d'habitation uniquement

# allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIERE

D. Les charges locatives

Réponse : A

5. Les formalités administratives peuvent inclure :

A. Une déclaration en mairie

B. Une déclaration au notaire

C. Une déclaration à la CAF

D. Une déclaration au tribunal

Réponse : A